

Le Comité de vérification

Le Comité de vérification, en tant que comité du Conseil, est chargé de superviser les systèmes administratifs en ce qui a trait à la comptabilité financière, aux rapports, aux contrôles internes, à la protection des actifs de la Ville, au respect des exigences légales et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources.

Le Comité de vérification joue un rôle fondamental au niveau de la communication entre le Conseil, le vérificateur externe et la direction, et facilite un examen impartial, objectif et indépendant des pratiques de gestion.

Le Conseil de vérification fournit des conseils et des recommandations au Conseil municipal sur toutes les questions relevant de sa responsabilité.

Les membres du Comité de vérification

Les membres du Comité de vérification pour l'exercice financier 2022 :

CONSEIL

Steven Erdelyi, Conseiller (Président)

Mitchell Brownstein, Maire

Dida Berku, Conseillère

Mitchell Kujavsky, Conseiller

Lior Azerad, Conseiller

ADMINISTRATION

Jonathan Shecter, Directeur général

Tanya Abramovitch, Directrice générale associée

Nadia Di Furia, Directrice générale associée

Angelo Marino, Trésorier

MEMBRE DU PUBLIC

Mark Bindman

Les réunions du Comité de vérification

Le Comité de vérification a tenu sept (7) réunions en 2022, au cours des mois suivants : février, avril (2), juillet, août, septembre et novembre.

Les projets de procès-verbaux des réunions du Comité de vérification sont soumis au Conseil (en comité plénier).

Les recommandations du Comité de vérification doivent être soumises au Conseil (en comité plénier ou en séance du Conseil) en tant que points distincts de l'ordre du jour nécessitant une approbation officielle.

Plan d'action du Comité de vérification

Sur une base annuelle, le Comité de vérification établit un plan d'action pour les mandats de vérification spécifiques qu'il souhaite examiner. Le plan d'action pour l'exercice financier 2022 est le suivant :

1. ANALYSE FINANCIÈRE/PROJECTIONS POUR PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT FUTURS

Un sous-comité a été créé pour travailler sur ce point du plan d'action. Les membres du sous-comité se sont rencontrés à plusieurs reprises pour examiner les propositions soumises pour divers projets de réaménagement dans toute la ville et pour réaliser une analyse financière des recettes potentielles sur la base de différents scénarios. Le sous-comité a fait part de ses conclusions au Comité de vérification lors de ses réunions en août et septembre.

2. EXAMEN DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Établissement des priorités et réduction des dépenses de fonctionnement

Des discussions concernant le budget de fonctionnement ont eu lieu lors de diverses réunions et ont porté sur les sujets suivants : i) nouvelles initiatives à prendre en compte en 2023 ii) taux de taxation de l'eau; iii) estimation des dépenses d'agglomération et impact sur les dépenses; iv) programmes à examiner en 2023; et v) montant maximum de la dette à long terme à emprunter en 2023.

Un examen complet du budget de fonctionnement sera réalisé dans le cadre du plan d'action du Comité de vérification en 2023.

3. POURSUITE DE LA RÉVISION DES PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNES ET SUIVI DES RECOMMANDATIONS RÉSULTANT DE L'AUDIT D'OPTIMISATION EFFECTUÉ PAR DELOITTE

Examen des contrôles internes

Les services suivants ont présenté leurs contrôles internes en 2022 : Protection civile, Travaux publics, Loisirs, et Bibliothèque. Des contrôles internes adéquats et efficaces restent une priorité pour atténuer les risques financiers.

Examen de l'audit d'optimisation des ressources

Le rapport d'audit sur l'optimisation des ressources soumis par Deloitte a été examiné par les membres du Comité lors d'une réunion spéciale en avril 2022. Le Service du développement urbain a préparé un plan d'action pour chaque recommandation formulée dans le rapport d'audit et fourni une mise à jour de l'état d'avancement de chaque recommandation lors des réunions de juillet et de novembre.

Les rapports du Comité de vérification

Le Comité de vérification produit un rapport annuel au Conseil faisant état des activités examinées et des réalisations au cours de l'exercice financier. Le rapport est publié sur le site Web de la ville.

Sommaire du travail effectué en 2022

Examen et approbation des points suivants :

- Mandat du Comité de vérification—Plan d'action pour 2022
- Calendrier du processus d'élaboration du budget 2023
- Budget 2022 révisé au 30 juin 2022
- Budget 2022 révisé au 30 septembre 2022

Examen et recommandation des points suivants :

- Réunion de consultation publique prébudgétaire sur les budgets de fonctionnement et d'immobilisations 2023
- Calendrier pour la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes—2021
- Nouvelle procédure pour les permis d'élargissement d'une entrée véhiculaire (trottoirs privés)
- Séance d'information publique sur le nouveau rôle d'évaluation 2023–2024–2025
- Cartes de crédit pour les achats de la ville
- Projet de budget d'immobilisations—plan quinquennal 2023–2027
- Projet de budget de fonctionnement 2023

Examen et suivi des points suivants :

- Conciliation de l'inventaire et ajustement de fin d'année 2021
- Nouvelle procédure pour les factures de droits de mutation
- Transactions au compte bancaire RBC—janvier à décembre 2021
- Budget de fonctionnement 2021—résultats de fin d'exercice
- Réserve financière pour le service de l'eau au 31 décembre 2021
- Solde des excédents et des réserves du système au 31 décembre 2021
- Rapport sur la politique d'investissement préparé par le trésorier de la Ville pour 2021
- Indicateurs de performance du MAMH (Profil 2020) et comparaisons des dettes
- Analyse trimestrielle de la consommation d'eau—2018 à 2022
- Effet du nouveau rôle d'évaluation pour 2023–2024–2025 déposé par le Service d'évaluation de la Ville de Montréal
- Demande de la Ville de Montréal concernant : subvention TECQ et FCCQ pour l'exercice financier 2021
- Audit de l'optimisation des ressources à compléter en 2023
- Programme de financement du MAMH pour 2023—financement de la dette à long terme
- Renouvellement de l'entente de services bancaires

Examen des résultats financiers

Les membres du Conseil ont passé en revue les états financiers de 2021 avec Deloitte, vérificateur externe, et le trésorier de la Ville. Sur la base de cet examen et des discussions avec l'administration, le Comité de vérification a estimé que la préparation des états financiers avait été effectuée conformément aux normes comptables applicables et qu'ils présentaient fidèlement la situation financière et les résultats de la ville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

Examen des systèmes de contrôle interne

Le Comité de vérification a examiné l'importance et l'efficacité des systèmes de contrôle interne (les contrôles financiers, opérationnels et de gestion des risques, et les contrôles destinés à détecter les fraudes importantes) et il a inclus l'examen des contrôles internes à l'échelle de la ville dans le plan d'action du Comité de vérification pour 2022. Plusieurs services qui traitent des transactions financières ont présenté leurs contrôles internes au Comité de vérification tout au long de l'exercice 2022. Bien que certains contrôles aient dû être révisés, le Comité de vérification s'est déclaré satisfait de l'efficacité des contrôles internes au 31 décembre 2022.

Examen de la comptabilité et des rapports financiers

Le Comité de vérification a passé en revue la présentation et la conformité des rapports financiers préparés par l'administration et s'en est déclaré satisfait.

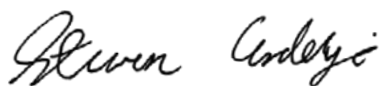
Les rapports suivants ont été examinés par le Comité de vérification à chaque réunion :

- Rapport budgétaire 2022 par service
- Mise à jour des projets d'investissement
- Transferts budgétaires (mensuel)
- Droits de mutation (mensuel)
- Dons en nature—Loisirs et parcs
- Dons et contributions financières de la Ville
- Mise à jour des projets du fonds de roulement
- Rapport sur le carburant (mensuel)
- Revenus des amendes et des infractions routières (mensuel)
- Créances de taxes municipales
- Créances diverses
- Frais juridiques et frais d'huissier
- Factures Visa (mensuel)

Renouvellement du mandat du vérificateur externe

Satisfait de la performance de Deloitte au cours des dernières années, de son indépendance et de son objectivité, le Comité

de vérification a recommandé le renouvellement de son mandat en tant que vérificateur externe de la Ville pour l'exercice financier 2022.



Steven Erdelyi

Président du Comité de vérification

• Côte Saint-Luc, le 21 avril 2023